



Question au sujet de la vente de succession

Par **berta**, le **24/03/2014** à **07:01**

bonjour mes parents etant decedes ,nous sommes 4freres ,nous voulons vendre la maison heritee,mais un des freres met son opposition pourriez vous m indiquer si il y a une demarche a suivre merci

Par **aguesseau**, le **24/03/2014** à **10:34**

bjr,rnvous êtes donc en indivision successorale.rnsi un indivisaire refuse de vendre le bien, vous serez contraints avec les autres indivisaires de saisir le juge malgré l'opposition d'un indivisaire.rncomme les indivisaires qui veulent vendre possèdent plus des 2/3 du bien indivis, le juge devrait accéder à votre demande.rnavant il serait sans doute utile que vous demandiez par LRAR à votre frère officiellement son accord pour vendre.rnainsi vous aurez une preuve de la position de votre frère.rncdt